MÉNAGÉO ()
VOTRE AVENIR EST NOTRE PRÉSENT DÉPARTEMENT DU

Commune de FONTENAY LE PESNEL

Lotissement " 3 Rue des Epinettes "

Permis d'aménager n° PA 014 278 22 D0002 accordé le 14 décembre 2022

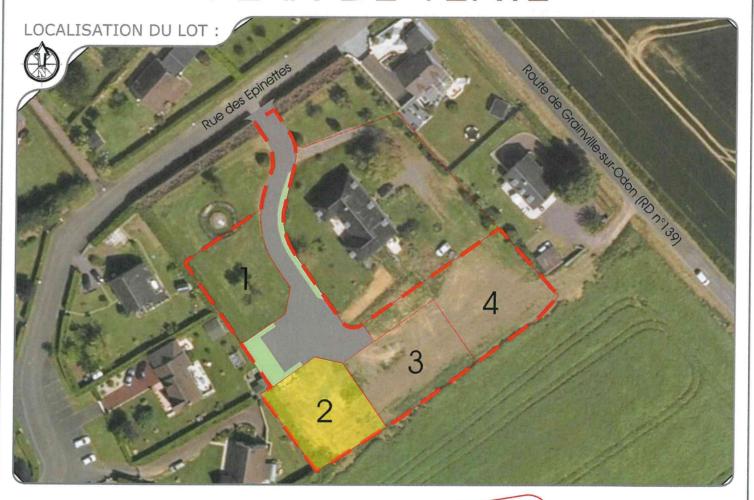
LOT n°

Superficie totale: 555 m²

Cadastre: Al nº 281p

Surface de plancher: 250 m²

PLAN DE VENTE





Dossier n° : 2061-20

PONT-L'EVÊQUE - Bureau principal 9, Place du Brat d'Or 14 130 Pont-L'Evêque CAEN - Bureau secondate 102 Ter, Avenue Henry Chéron 14 000 Caen Responsable - Guillaume Daligez

FALAISE - Bureau secondaire
44, rue Georges Clémenceau
14 700 Falaise
Responsable : Jean-Marc Pietra

ARGENTAN - Permanence Espace Bee Cowerk - 1 rue de la Paix Place des Trois Creix - 61 200 Argentan Responsable : Jean-Marc Pierrol Le vendred de 6/13/6 1 2/13/3 et de 14/h a 17/13/3 El les authers jours surenders-ous Modifications Date Etabli par A Création 28.06.2023 S.H.

Tél: 02.31.65.02.20 - Fax: 02.31.65.02.40 · contact@amenageo.fr -

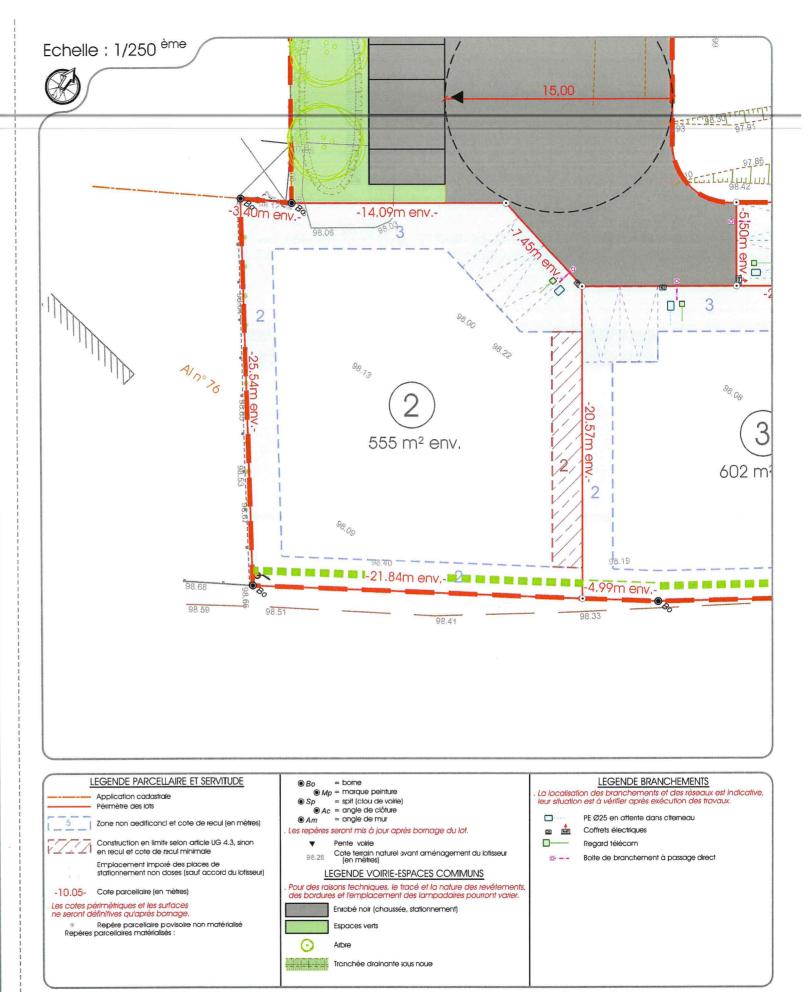
Successeurs de Gervais DOUGEZ - Gustave LUBAC - Maurice BIZET - Michel BRILLAND - Raymond CLEMENCEAU
SELARI: au capital de 35 280 E - RCS Lisieux: 442 135 976 00045
TVA Intracom: FR?64442135976 - NAF7112A - N'Inscription OGE: 2002C2010010

DESCRIPTIF DE TERRAIN A BATIR Loi S.R.U.

Article L.115-4 du Code de l'Urbanisme :

Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente a'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif de ce terrain résulte d'un bornage. Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique ou privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du

LIMITES - Délimitation - Bornage NON DEFINIES Nord Sud Est Ouest façades sur voie Autres : DEFINIES juridiquement et matérialisées : DELIMITATION - BORNAGE						
	Nature de la limite Descriptif	Idontitó du(dos)		-VERBAL de DELIMITATION ou PLAN à annexer à l'acte Nom et adresse du	Date du contrôle du bornage effectué par le Géomètre-Expert soussigné	
Limite NORD	Limite matérialisée par 3 bornes nouvelles	Mme WATHY Danielle et M. WATHY Pascal Al n° 75 Voirie Al n° 281p	08/10/2020	Géomètre-Expert		
Limite SUD	Limite matérialisée par 2 bornes nouvelles	M. LEMARCHAND Auguste Al nº 96 Cument Mine SAMSON Noëlle et	11/10/2020 Provi	SOITE RE-EXPERT		
Limite OUEST	Limite matérialisée par 2 bornes nouvelles	Mirne SAMSON Noëlle et M. SAMSON Yannick Al n° 76	23/11/2020	Guillaume DOLIGEZ Jean-Marc PIERROT PONT L'EVEQUE - CAEN FALAISE - ARGENTAN Tél: 02.31.65.02.20 - Fax: 02.31.65.02.40 contact@amenageo.fr / www.amenageo.fr		
Limite EST	Limite matérialisée par 2 bornes nouvelles	Lot 3 Al nº 281p	08/10/2020			
 Toutes les limites ont été juridiquement définies : la SUPERFICIE indiquée est GARANTIE : S = 555 m². NB : Plan de division joint. Une ou plusieurs limites n'ont pas été juridiquement définies : la SUPERFICIE indiquée n'est PAS GARANTIE. 						
Dressé le 28 Juin 2023,			par Monsieur DOLIGEZ Guillaume, Géomètre-Expert à Pont l'Évêque,			



- La localisation des branchements et des réseaux est indicative, leur situation est à vérifier après exécution des travaux, le lofisseur se réserve le droit de modifier ces emplacements pour toute raison d'ordre technique. - Les surfaces et les cotes ne seront définitives qu'après le bornage des lots et l'établissement du D.M.P.C.

- Il est précisé que le niveau du terrain naturel peut faire l'objet de modification en cours de travaux par suite de décapage ou de remblaiement.

Les chiffres et nombres indiqués dans la légende sont donnés à titre d'exemple.
 Nivellement rattaché au système NGF/IGN 69.

- Levé topographique le 29 mai 2020 en système de coordonnées RGF93-CC49

Échelle métrique 5m 10m 15m